RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature

Arrêté du 12 novembre 2025

fixant, au titre de l'année 2025, la composition du jury du concours externe sur titres et travaux ouvert par spécialités, pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature et la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se préparer aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2009 modifié fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves des concours d'ingénieurs-élèves des ponts, des eaux et des forêts, du concours externe sur titres et travaux et du concours interne à caractère professionnel pour le recrutement dans le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts;

Vu l'arrêté du 26 juin 2025 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture d'un concours externe sur titres et travaux ouvert par spécialités pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts et fixant le nombre de postes ouverts.

ARRÊTENT:

Article 1er

Le jury du concours externe sur titres et travaux ouvert par spécialités au titre de l'année 2025 pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts est composé comme suit :

Président du jury :

M. Vincent PIVETEAU, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.

Membres du jury:

M. Eric TANAYS, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en cas d'empêchement du président du jury, assurera la présidence.

M. Benoit ARCHAMBAULT, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts,

Mme Marie-Luce CAMPISTRON, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts,

Mme Cécile DUMAINE-ESCANDE, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts,

M. Pierre DUSSORT, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts,

Mme Raphaële HENO, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts,

M. Bruno JANET, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts,

Mme Carole LENCK, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts,

Mme Murièle MILLOT, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts.

Est adjointe au jury pour l'épreuve orale de langue d'admission, la personne désignée ci-après : Mme Frédérique PHARABOZ, professeure d'anglais.

Article 2

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature et le chef du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire de la souveraineté alimentaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 12 novembre 2025

La ministre de la transition écologique de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature Pour la ministre et par délégation

La sous-directrice du recrutement et de la mobilité

Virginie LENOBLE 11.12.2025 18h02

La ministre de l'agriculture, de l'agro - alimentaire et de la souveraineté alimentaire, Pour la ministre et par délégation

Le chef du service des ressources humaines

Marc CASTAINGS 11.12.2025 17h02